

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE FORFAITS A DISTANCE

1. Généralités

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne ci-après dénommée le « Client », aux présentes conditions particulières de vente à distance.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits » affichées au point de vente sur le tableau regroupant les informations du domaine skiable et mises en ligne sur le site Internet.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable au point de vente sur le panneau regroupant les informations du domaine skiable et depuis le site Internet susvisé.

La vente en ligne susvisée propose la commande et l'achat de forfaits. Des tarifs préférentiels sont appliqués pour tout achat de forfaits journées ou ½ journées Orelle – Val Thorens sur le site www.orelle.net. Le Client aura le choix soit de recharger sur le site www.orelle.net, soit de le retirer à l'un des distributeurs libre-service de la station, soit de le recevoir par courrier à son domicile.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

2. Conditions d'utilisation

L'achat de forfaits à distance est soumis aux présentes conditions particulières ainsi qu'aux conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits remontées mécaniques téléchargeables à l'adresse suivante : www.orelle.net

La grille tarifaire est consultable sur le site www.orelle.net. Les tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises.

Les achats de forfaits journées ou ½ journées Orelle – Val Thorens à tarifs préférentiels sur le site Internet www.orelle.net sont valables uniquement au départ d'Orelle.

3. Exploitant

L'exploitant du domaine skiable d'Orelle est :

STOR – Gare de la Télécabine – 73140 ORELLE

Toute demande d'information doit être adressée à info@orelle.net.

4. Modalité de commande

L'achat de forfait à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet : www.orelle.net. La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet www.orelle.net que si le Client s'est clairement identifié :

- soit par l'entrée de code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel,
- soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les conditions générales de

vente et d'utilisation des forfaits. Conformément à l'article 1369-5 du Code civil : le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

5. Rechargement en ligne

Le titre de transport délivré sur un support peut être rechargé en fonction des produits proposés par la STOR sur le site Internet : www.orelle.net.

Lorsqu'il fait l'objet d'un envoi à domicile, le délai de commande est de dix jours avant le premier jour de ski. Par contre, en cas de rechargement ou de retrait en station dans un de nos distributeurs, aucun délai n'est appliqué, l'achat est immédiat.

La validation du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès mains-libres de la station d'Orelle.

6. Tarifs, modalités et moyens de règlement

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Le règlement de la commande est obligatoirement exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros. Les paiements sont effectués par carte bancaire (Visa, Eurocard, Master Card) ;

Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via le Crédit Agricole, en collaboration avec E-Transaction qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment la STOR n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. La STOR est seulement avisée par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

7. Confirmation de commande

Les commandes réglées et confirmées, seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, laquelle sera notifiée au Client.

Une fois la commande conclue sur le site www.orelle.net et confirmée par le Client, la STOR accusera réception de cette commande par courriel récapitulatif des différents éléments de la réservation que le Client devra présenter pour toutes demandes ultérieures.

8. Livraison des forfaits et retrait de la commande

Les forfaits achetés à distance peuvent être livrés par voie postale à l'adresse indiquée par le Client.

Si le Client choisit cette option, et conformément aux articles L138-1 et suivants du Code de la Consommation, pour toute commande, la STOR informera le Client d'une date limite de livraison des forfaits.

Si les forfaits ne sont pas parvenus avant le départ du Client, au plus tard trente jours après la conclusion de la commande, celui-ci aura la possibilité, soit de s'adresser avec sa confirmation d'achat à l'une des caisses de la STOR pour retirer de nouveaux forfaits, soit d'obtenir l'annulation de la vente et le remboursement des sommes réglées, par LRAR ou par un écrit sur un support durable :

- Si après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, la STOR de fournir le service dans un délai raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.
- Immédiatement si la date est un élément essentiel de son consentement.

Le remboursement devra avoir lieu au plus tard 14 jours après la date de l'annulation de la vente sous peine de majoration.

La STOR ne saurait être tenue pour responsable en cas de force majeure ou en cas de perturbation, grève totale ou partielle des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

Le Client peut également retirer son (ses) forfait (s) dans les distributeurs libre-service de la station d'Orelle dès son arrivée, en tenant compte des horaires d'ouverture et en utilisant le numéro de dossier communiqué par courriel.

9. Absence de droit de rétractation

En application de l'article L121-21-8, alinéa 12 du Code de la consommation : la vente des titres de transport n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L121-21-8, alinéa 12 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

10. Modification et annulation de la commande

Une fois la commande du forfait confirmée par le Client, le forfait commandé ne peut plus être modifié. Néanmoins, sur simple demande au plus tard la veille du premier jour de ski, les titres de transport pourront être remboursés par crédit bancaire dans un délai de quinze jours déduction faite de la somme de dix euros au titre des frais de dossier.

Les titres de transport pourront être échangés (pour une durée différente ou un autre secteur de validité) aux caisses des remontées mécaniques au plus tard à la fin du premier jour de ski.

11. Responsabilités et garanties

La STOR ne sera tenue que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité de la STOR ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

12. Modes de preuves

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le courriel de la commande, seul document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

13. Protection des données à caractère personnel

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifiée SSL.

Le traitement de données personnelles tiré de la vente sur ce site Internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les Clients communiquent sur le site permettent à la STOR de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, la STOR informe le Client sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales.

Le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant, qu'il peut exercer en adressant un courriel à info@orelle.net

14. Archivage

L'archivage des commandes est effectué par le service Caisse de la STOR conformément à l'article L134-2 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite dudit service à l'adresse susvisée.

15. Seules les informations contenues dans le mémoire du forfait font foi.